

FRANCHE-COMTÉ
**Fin des quotas
laitiers :
opportunité
ou catastrophe ?**

**JEU/28 NOV/2013
20h / POLIGNY**

au Ciné Comté
19 rue du Général-de-Gaulle

Contact : FNE Franche-Comté
<http://debatpublic-mefc.org>

**03 81 80 92 98
06 52 18 06 93**

LA VERSION ECRITE DU DEBAT
(retranscription partielle)

Réécouter l'intégralité du débat sur <http://debatpublic-mefc.org/>

maison de l'environnement
de Franche-Comté

plateau
débat public



Soutenu par :

Franche-Comté
Conseil régional



visuel Florence Lagarde

LES INTERVENANTS



De gauche à droite : Jean-Christophe Kroll, Claude Vermot-Desroches, Paul Polis, Pascal Bérion, Philippe Henry, Emmanuel Caen

1. POURQUOI LA FIN DES QUOTAS ?

- De quand datent les quotas laitiers ?
- Pourquoi ont-ils été créés ?
- Comment fonctionnent-ils ?
- Pourquoi les supprime-t-on aujourd'hui ?

Jean-Christophe KROLL

Dans quelle mesure ce qui se passe sur le marché du lait standard peut avoir une répercussion sur une AOC ?

1984 : mise en place des quotas laitiers en France

Années 1970 : cours des matières premières agricoles sont élevées, marché mondial porteur, on a poussé la production, plans de développement, financement de l'intensification laitière, explosion de la production laitière

Années 80 : un retour brutal de conjoncture sur les cours mondiales - récession sur la demande mondiale, production énorme en Europe et des marchés mondiaux qui se ferment alors que l'Europe est le 1er exportateur.

Régulation des marchés : 1ère solution libérale c'est-à-dire baisse des prix (assainissement des marchés) - 2ème solution retenue : ajustement administratif, contrôle administratif de la production c'est-à-dire les quotas et si dépassement des volumes autorisés, il y avait des sanctions. Ca a plutôt bien marché.

Au début modèle très critiqué par la profession mais la contrepartie : prix rémunérateur.

Problème : 1992 cycle de réforme des politiques agricoles de type libéral / laisser faire les marchés et mettre des aides directes découplées c'est-à-dire indépendantes des marchés / de moins en moins d'intervention sur les marchés.

2003 : on a commencé à baisser les prix et à mettre des aides laitières découplées

2008 : on confirme la suppression des quotas laitiers pour 2015 - atterrissage en douceur proposée par la commission européenne. Entre temps on augmente la production de 1% par an. Pour reconquérir des parts de marché international. Cela va avoir des répercussions territoriales importantes.

En France les quotas laitiers avaient été répartis par département. Tant qu'il y a des quotas les industriels laitiers sont obligés d'aller chercher le lait là où il est produit. Avec la sortie des quotas, c'est la production libre. Des secteurs ne seront plus collectés. On donne le pouvoir de négociation aux industriels. Seul pouvoir des producteurs : c'est de maîtriser la production (par ex les plaques vertes pour le Comté). Ils sont à la merci des acheteurs.

Pour le lait standard : disparition de la production dans les zones les moins compétitives (crainte pour le massif central, pas d'AOC solide). Inquiétude des dégâts causés par la sortie des quotas.

Concentration de la production dans les régions les plus intensives / désertification dans d'autres régions.

Version écrite du débat "Franche-Comté.

Fin des quotas laitiers : opportunité ou catastrophe ? 28 nov 2013

En Franche-Comté, on a une situation originale : 1ère AOC française qui a su s'organiser pour défendre les intérêts des producteurs. Ce qui se passe hors de Franche-Comté risque soit de consolider ou mettre en péril cette filière du comté.

2. QUELS IMPACTS SUR LES FILIERES ET TERRITOIRES ?

- Comment les filières industrielles s'organisent-elles aujourd'hui pour préparer la fin des quotas ? A-t-on d'ores et déjà des exemples de pays ou régions qui peuvent donner une idée de la direction dans laquelle pourraient aller les choses une fois le marché dérégulé ?
- En ce qui concerne la Franche-Comté, les situations semblent très sensiblement différentes entre les zones de montagne et de plaine ainsi qu'entre les zones AOC et non AOC. Peut-on distinguer des scénarios et conséquences différents entre ces différentes zones ?

Pascal BERION

En Franche-Comté nous avons les filières fromagères Comté, Morbier, Bleu de Gex, (ateliers situés dans le massif du Jura). La Franche-Comté ne se limite pas uniquement au massif du Jura, partie basse de la région et aussi 1er et 2nd plateau : lait standard pour le moment un peu mieux valorisé que dans d'autres régions car la proximité des filières fromagères de terroir fait qu'il faut accepter de payer un peu plus cher le lait standard qui pourrait rejoindre les filières de terroir).

Les évolutions sur la réglementation des quotas et leur impact sur la restructuration des exploitations agricoles ne vont pas sans incidences sur la région.

Sur la zone basse, à lait standard : les mécanismes de concentration jouent à plein. Nous avons déjà perdu pas mal de pouvoir de commandement sur la zone laitière basse. Depuis le milieu des années 90, deux entreprises régionales sont passées sous commandement extérieur : Union Agricole Comtoise à Besançon et une fromagerie à Santoche ont rejoint le groupe Ermitage.

Du coup une bonne partie des décisions qui sont prises sur la valorisation de ce lait standard échappe aux décideurs franc-comtois.

Dans l'industrie laitière aujourd'hui que ce soit l'industrie coopérative ou privée, le mot d'ordre est à la diminution du nombre de points de collecte et au grossissement de ces points de collecte. L'industrie cherche moins de fermes et des fermes beaucoup plus grosses.

Et on voit aujourd'hui, la Haute-Saône nous sert de laboratoire pour constater ce qui se passe. On voit aujourd'hui comment se constituent de grosses exploitations laitières qui, il y a quelques années, quand elles avaient 50 000 l de lait nous paraissaient très grosses alors qu'aujourd'hui les ambitions sont portées au million de litre de lait. Et sur la Haute-Saône, on a par exemple un gradient de restructuration qui est assez étonnant puisqu'on voit sur le secteur de Gray des très grosses structures qui sont en place et qui se posent à l'heure actuelle la question de savoir si elles continuent à faire du lait ou si elles basculent sur du tout céréales et c'est le prix de vente du hl de lait qui les amène à prendre des décisions. Plus on rejoint le nord de la Haute-Saône plus on voit des structures qui sont encore petites mais qui ne cessent de s'agrandir avec du lait qui n'est pas trop payé. Pour être franc on est sur des prix qui se vendent en 2013, 320-340 euros l'hectolitre. C'est des prix qui sont relativement bas. Le prix du lait à Comté : on rajoute une 100aine d'euros de plus.

N'opposons pas un modèle vertueux de l'AOC à un modèle déréglementé qui est celui de Gray. Au sein des filières fromagères du massif du Jura, on n'échappe pas non plus à des mécanismes de restructuration des exploitations. Pour plusieurs raisons : les conditions de travail et la qualité de vie que recherchent les agriculteurs les conduisent à rassembler sous un même bâtiment le cheptel de plusieurs exploitations. Cela donne naissance aujourd'hui à des gros troupeaux. Et ces gros troupeaux, il faut dire franchement, ils nous interpellent. Je sais qu'au CIGC on n'est pas du tout insensible à ces questions car se pose franchement la

question des techniques d'élevage, des techniques de conduite de ces très grands troupeaux par rapport au lien au terroir et par rapport à l'image que l'on fournit à nos clients et à nos consommateurs sur ces fromages.

Quand on va parler grande exploitation chez nous, en Californie on parlerait d'une micro-exploitation. Un grand troupeau chez nous, c'est un troupeau qui va commencer à dépasser les 70 vaches. Plus les années passent plus on a tendance à relever le seuil. Il y a quelques années, on parlait d'un grand troupeau dès qu'on dépassait une 40aine de vaches laitières.

Je crois qu'il faut ramener cela au nombre de vaches par unité de travail sur l'exploitation : le bon indicateur il est là. Il est vrai qu'en commençant à regrouper les troupeaux, on se retrouve avec des exploitations qui dépassent la 100aine de vaches laitières. C'est des structures qu'on a absolument pas l'habitude de voir dans nos régions.

En Europe du nord vous avez d'autres modèles qui existent mais ce modèles fonctionnent sur des principes d'élevage hors sol : c'est bien à le cœur de la question. A partir du moment que vous atteignez un certain effectif, il y a tout un ensemble de manipulation des animaux que vous ne pouvez plus opérer de façon commode au quotidien. Les choses sont très pratiques : comment vous déplacez un troupeau de 150 vaches laitières dans nos territoires au regard de la densité de voies de circulation ? Quelle est la taille minimale de la pâture que nous devons avoir pour que les animaux pâturent de façon confortable et efficace ? Nous n'avons pas pour le moment un parcellaire agricole, une structure foncière adaptés. Les néo-zélandais le font mais dans un contexte qui est très très différent du nôtre : en utilisant relativement peu d'intrants et en étant essentiellement éleveurs herbagers. Les vaches produisent 4000 l de lait par an ce qui est peu par contre ils en mettent tellement à l'hectare qu'ils en produisent parfois 8000 à 10000 litres de lait à l'hectare.

Emmanuel CAEN

Peut-on comparer ces chiffres à la réalité franc-comtoise, celle du Comté ?

Claude VERMOT-DESROCHES

Pré-bois : production de 2000 litres de lait à l'hectare

Plaine, zone de prairies temporaires : production de 3600 litres de lait à l'hectare

Moyenne de la filière : production de 3000 litres de lait à l'hectare

Pascal BERION

Une étude à partir des données comptables d'exploitations qui viennent des centres de gestion CER France. Typologie de tous les élevages franc-comtois a été établie : sur la catégorie élevages sous filière d'appellation, on distingue :

- les élevages peu intensifs
- les moyennement intensifs
- les beaucoup plus intensifs

Si on regarde leur localisation géographique c'est intéressant on observe un gradient sud-nord :

- les exploitations extensives à moyennement intensives plutôt sur les plateaux et la montagne du Jura dans le Jura, le 1er plateau du Doubs
- les exploitations plus intensives : dans le nord du département du Doubs là où la concentration des exploitations agricoles est plus importante

Il y a au sein de l'aire de l'appellation géographique il y a des différences dans les pratiques.

La production de Comté n'est pas stable géographiquement, elle est passée de 30 000 à 50 000 tonnes.

Cela s'explique, dans le nord du département du Doubs, par le fait que les coopératives à Emmenthal grand cru ce sont progressivement converties au comté (cahier des charges voisin de celui du comté, interdisait l'ensilage, incitatif, restrictif sur les races utilisées : Montbéliarde surtout et Simmenthal). La filière a pu démontrer sa capacité à gérer croissance : 14 000 tonnes de plus.

On a toujours eu des exploitations nombreuses et compétentes sur le plan technique et opportuniste puisqu'elles ont toujours su choisir le modèle le plus rémunérateur.

Cette conversion est intéressante car elle nous montre comment la filière a su accueillir un supplément de production. S'il n'y avait pas eu de réglementation, on aurait certainement assisté à un effondrement du prix du comté en raison de cette livraison importante en plus.

Cette intégration progressive, sur plusieurs années, est plutôt réussie.

La géographie de production de comté présente 2 noyaux très importants :

- le noyau historique : Salin les Bains, Pontarlier, Champagnole, Amancey, Levier, Mignovillard
- le 2nd noyau : partie nord du département du Doubs en raison de la conversion.

La vertu des filières d'appellation : la gouvernance est animée par la profession agricole et le pouvoir est entre les mains des producteurs de lait. Si vous les dépossédez vous rentrez dans un autre rapport de force tel que dans le Massif Central : les producteurs sont à la merci des stratégies des groupes industriels qui valorisent leur lait.

En ce sens, la déréglementation des quotas laitiers est inquiétante car elle est capable de produire des déménagements assez importants de volumes de lait sur certaines régions.

Il faut être très clair, la déréglementation a commencé et l'industrie laitière a commencé ses investissements dans certaines régions avec des ambitions très claires de valoriser des volumes de lait supplémentaires.

Et quand on regarde comment se recompose la carte laitière de notre pays : je suis stupéfait en l'espace de 2 à 3 ans de voir comment les choses se passent. Quand M. Kroll disait que le lait ne se ramasserait plus, il faut savoir que cela a déjà commencé et cela tout près de chez nous.

Je peux citer 2-3 micro-régions de petite densité laitière dans lesquelles les entreprises ont arrêté de collecter du lait : Dell dans la région de Vandôme a laissé un secteur de 30 millions de litre de lait considérant que ses frais de collecte entre Tours et Vandôme étaient trop élevés. Sodial dans la Loire a laissé l'année dernière 170 producteurs. Danone a laissé un groupe d'une dizaine de producteurs en Côte-d'or sous le prétexte que la densité laitière était trop faible.

Heureusement en Franche-Comté, nous avons une bonne densité laitière. Néanmoins la question est entière avec une possibilité de produire plus de lait quelle stratégie doivent adopter les producteurs ? Est-ce qu'il faut effectivement produire plus ? Pour les producteurs des zones basses qui sont habitués à un prix du lait fluctuant et qui est relativement faible. S'ils ont de la place dans leur stabulation et s'ils sont à l'aise sur le plan du foncier il est fort à parier que ceux-ci vont augmenter le cheptel. Sur la zone d'appellation, si les coopératives décident de produire 10% de lait en plus la filière comté n'a pas la capacité de valoriser ces 10% supplémentaires. Les fromageries vont être obligées de dégager du lait ou de produire d'autres fromages. On va se retrouver avec un prix de lait plus bas. Quelles conséquences sur les coopératives en terme de gouvernance ? (...) Lorsqu'un producteur par exemple passe de 200 000 l à 400 000 litres, il va gréver le prix moyen du lait de la coopérative. Quel regard vont porter sur lui les autres producteurs de la coopérative ? Cela peut donner lieu à des situations épineuses. Il ne faut pas imaginer que parce que nous avons des appellations et que nous avons la capacité à réguler la mise sur le marché et que cela sera indolore. Et la filière est bien consciente de cela : elle est aussi inquiète que vigilante sur cette situation.

3. DANS QUELLE MESURE QUALITE ET QUANTITE SONT-ELLES COMPATIBLES / INCOMPATIBLES ?

- Qu'est-ce qu'un bon lait ?
- Que faut-il pour produire un lait de qualité ?
- En quoi des systèmes intensifs d'élevage rompent-ils avec ces principes et ouvrent la porte à un cercle que vous qualifiez de vicieux ?
- Dans le monde dans lequel on vit, des pratiques plus extensives sont-elles encore viables ?

Paul POLIS

Version écrite du débat "Franche-Comté.

Fin des quotas laitiers : opportunité ou catastrophe ? 28 nov 2013

Vétérinaire, je sais que pour le PIB de la république il vaut mieux qu'une vache soit malade qu'en bonne santé. Malade elle consomme des soins et du médicament, ce qui augmente la richesse nationale. Seulement le phénomène d'intensification de la production et d'agrandissement des troupeaux a des conséquences directes sur la santé des animaux.

En terme de santé il n'y a pas de progrès

Les animaux n'ont jamais été aussi malades qu'aujourd'hui. On consomme des quantités de médicaments bien plus importantes qu'il y a 20 ou 30 ans. Les vaches du Jura vivent beaucoup moins longtemps, leur durée de vie est sans cesse raccourcie. Les exigences de production qu'on leur impose ne respectent plus leurs besoins. On fait produire aux vaches davantage aujourd'hui qu'hier : facilement le double, voire 3 fois plus qu'il y a 30 ou 40 ans. Mais les vaches ne sont pas 3 fois plus grandes qu' alors. Le moteur est le même. Lui faire produire plus implique d'introduire dans la ration des animaux des aliments sous forme concentrée, un petit volume qui ne prenne pas trop de place dans l'estomac. Ces aliments concentrés ne sont pas nécessairement produits sur place. Ce sont entre autres les céréales pour apporter des amidons énergétiques et des protéines sous forme de tourteaux importés. Tout cela est très difficile à digérer pour les animaux. On a une vision très fautive sur laquelle je voudrais insister, car même nombre d'éleveurs se trompent. On imagine que la vache fait son lait avec ce qu'elle mange mais hélas ce n'est pas exact. Elle ne fait son lait qu'avec ce qu'elle digère. Or, plus elle mange et moins elle digère ! Cela aboutit à la production de quantités de fèces et fumier sans cesse plus important, qui sont des éléments perdus et extrêmement polluants. Il y a une sorte de loi des rendements décroissants. Un animal c'est un être vivant qui a un optimum : si on le force il finit par casser, il tombe malade, il ne produit plus, on le réforme. Et de ce point de vue, les intensifications partout où elles ont eu lieu, ont eu pour conséquence la diminution de la vie des animaux, des problèmes de santé et de qualité du lait.

La qualité du lait

Je ne la vois pas au niveau du fromage, mais du point de vue des veaux. Les maladies de veau, les diarrhées, n'ont jamais été aussi nombreuses. Les veaux sont fait pour boire du lait, on leur donne du lait à boire mais ce lait là, ils ne le digèrent pas, ils tombent malade. Alors bien sûr, l'industrie du médicament va vous sortir des noms compliqués de virus, de bactéries ... pour justifier ce qui est du simplement au décalage entre les capacités de vie naturelle des animaux et ce qu'on leur impose. Alors je crois que cette évolution qui fait que ces animaux sont des animaux malades, perpétuellement sous vaccin, sous traitement, pour arriver à produire, produisent aussi des productions malades. Une vache en bonne santé n'a pas besoin de prendre de médicaments. Si une vache peut vivre 25 ans (ce qui est peut-être un peu vieux pour une bonne production laitière), la durée de vie moyenne est désormais en dessous de 5 ans. Considérant qu'une Montbéliarde est adulte à 9 ans, on peut dire qu'en Franche-Comté, il y a très peu de vaches qui arrivent à l'âge adulte. C'est un fait. Il est évident que plus on ira vers une intensification plus ce phénomène va se compliquer.

Les animaux sont des êtres sociaux

Ils doivent vivre entre eux, avec des règles. Aujourd'hui ces règles ont complètement disparu. Si l'on observe les troupeaux allaitants (Charolais, Aubrac), on voit souvent le veau courir avec sa mère. Là il s'agit encore de troupeaux de vaches. Mais dans les régions laitières, de mon point de vue, les troupeaux ont disparus. A la place on a des bandes, des bandes de zombis. Savez-vous a différence ? Pour être une vache il ne suffit pas d'être sorti du ventre de sa mère, il faut en plus avoir bénéficié de l'éducation du groupe et du troupeau, ce qui permet les médiations et évite les rapports de violence. Dans les élevages modernes, par crainte des pathologies, parce que justement la pression est tellement forte, les veaux sont à peine nés qu'on les écarte, dans un autre bâtiment, voire on les enferme dans ce qu'on appelle des boîtes à veau (que j'appelle moi des boîtes à délinquants) où ils vont passer les 15 premiers jours de leur vie, privés de tout rapport avec les adultes qui devaient leur apprendre comment fonctionne une vache. Or, chez les bovins qui sont des proies, les apprentissages, c'est-à-dire les liaisons qui se font dans le cerveau qui permettent le contact aux autres, se font très tôt, dans les premiers jours de la vie. Quand elles n'ont pas eu lieu, elles n'auront plus lieu. Alors évidemment quand on laisse ensemble des animaux sans éducation, ce n'est pas différent chez les humains, on forme une bande. Et dans une bande c'est toujours le plus violent qui est le chef. Parce que les systèmes de médiation disparaissent. On a donc des troupeaux de vaches qui ne sont plus des vaches, où la violence est telle qu'on leur coupe à toutes les cornes. Même s'il s'agit d'un organe

sensible, dont elles ont besoin. La hiérarchie sociale est basée sur la présence d'animaux plus âgés, connaissant le territoire et qui dirigent le groupe. Mais ces animaux plus âgés sont systématiquement abattus et remplacés par des jeunes. On leur reproche des troubles de la reproduction, par ailleurs la conséquence d'une intoxication par l'alimentation qu'ils reçoivent. Et on finit par avoir des fermes géantes où la vie sociale est détruite, où la compétition entre les animaux est maximale pour un aliment très appétant, où les pathologies sont constantes et où à mon sens on ne produit pas ce que devrait être un véritable produit de qualité.

Il est possible de faire bien mieux !

Il existe un autre modèle économique où le bien-être animal est favorisé, pour lequel ne pas intensifier n'est pas qu'une contrainte mais une façon d'utiliser, d'optimiser le capital de production. C'est le but qui doit être poursuivi. Les animaux ont des capacités, des talents. Les bovins sont d'extraordinaires digesteurs de cellulose. Ils y parviennent parce qu'ils disposent d'un estomac particulier : la panse. Souvent notre inconscient projette ...et l'on nourrit trop souvent les vaches comme des cochons. Par ce qu'on les nourrit comme l'on se nourrit nous même (les cochons n'ont qu'un estomac comme nous). Chez les bovins ce n'est pas possible : la digestion doit être faite par des bactéries. Elle connaît un optimal parce que ces bactéries travaillent depuis 2 ou 300 000 ans sur des systèmes de digestion qui ne peuvent pas être modifiés, qu'on change les quotas, ou la PAC. Or, si l'on utilise bien cette extraordinaire propriété des ruminants, on évite le gâchis.. Aujourd'hui dans beaucoup d'élevages on se plaint du prix du lait, je sais combien sont en difficulté à cause du prix du lait, et dans le même temps, dans ces mêmes élevages, il y a un gâchis monstrueux d'aliments. Achetés, on en bourre le ventre des vaches, et ils partent ensuite directement pour faire du fumier trois étoiles.

Mieux, avec moins.

Il y a une énorme possibilité d'améliorer le système en permettant aux animaux de vivre mieux et de produire avec des laits plus riches. Dans les zones de production intensive, comme en Bretagne où l'on élève essentiellement de la Holstein, les vaches font 12 à 15 000 litres d'un produit blanchâtre qu'on appelle encore du lait mais dans lequel il n'y a plus rien. Il n'y a plus de caséine, on ne peut pas en faire du fromage. Il faut toute la chimie des grandes firmes, Danone et les autres, pour faire des choses qui ressemblent vaguement à des yaourts. Mais par contre c'est rempli d'urée, de nitrates, de globuline, qui ne sont pas des protéines qui ne coagulent pas et qui sont allergisantes pour ceux qui les consomment. Bref, on peut augmenter la production mais alors le produit change. Une mamelle de vache, elle peut faire un certain travail, vue sa taille. On peut améliorer avec la génétique, mais on atteindra toujours un optimum. Et quand on respecte cet optimum, on a des animaux qui sont en bonne santé et des produits qui sont riches, qui ont un joli taux fromageable, et beaucoup moins de frais et de soucis. Ce qui permet de vivre finalement très bien, sans avoir besoin de produire trop.

4. QUELLES OPPORTUNITES ET/OU RISQUES POUR L'AOC COMTE ?

- Comment la profession vit-elle cette perspective ? Est-elle unie dans son approche ou sa façon de prendre cette perspective ?
- Comment le cahier des charges de l'AOC contribue-t-il aujourd'hui si ce n'est p=à promouvoir un modèle véritablement extensif, tout du moins à sérieusement limiter l'intensification de l'élevage et de la production laitière en Franche-Comté ?
- En quoi ce modèle est-il à vos yeux essentiels à la filière Comté et donc aux éleveurs laitiers ?
- Néanmoins, avec la fin des quotas, les éleveurs auraient-ils la possibilité de produire plus tout en respectant le cahier des charges AOC ? Bref faut-il s'attendre à une augmentation de la production ? A défaut peut-on craindre une remise en cause du cahier des charges de façon à permettre une hausse de la production ?

Claude VERMOT-DESROCHES

Version écrite du débat "Franche-Comté.

Fin des quotas laitiers : opportunité ou catastrophe ? 28 nov 2013

Mon approche est par rapport au vécu. Je l'observe et j'ai vécu ce qu'ont évoqué Pascal Bérion et Jean-Christophe Kroll. Je suis un ardent défenseur des quotas laitiers. Je partage l'analyse de M. Kroll. Dans la filière on savait assez rapidement qu'il fallait anticiper.

M. Polis chaque activité humaine qui utilise le droit d'un animal, il empiète. Dans la filière, dans notre région, les producteurs sont passionnés mais peut-être mal passionnés. Sur certaines régions comme l'Auvergne qui dispose de l'AOC Cantal et Saint Nectaire, avec la fin des quotas laitiers et la baisse des prix c'est l'abandon du lait donc il n'y aura plus de problèmes avec les éleveurs laitiers puisqu'il n'y aura plus d'éleveurs. Il ne restera plus que quelques vaches allaitantes. C'est un désastre économique. Un des atouts ou un malheur pour certains c'est qu'il y aura encore des vaches en Franche-Comté par ce que les éleveurs sont passionnés. La réussite de la filière c'est grâce au partage de la valeur ajoutée. Ce sont des gens qui se connaissent et qui se font confiance.

Comment a été vécu à l'intérieur des filières la perspective de la fin des quotas ? Est-ce qu'il y a des distensions ?

La filière est un immense phalanstère.

Depuis 1950 le cahier des charges a évolué. Et on voudrait qu'il évolue encore plus.

Depuis 2002, 2003, on entendait bien qu'un jour la fin aurait lieu.

Depuis 1995, la filière comté avec la filière beaufort sont les seules qui bénéficient d'un plan de régulation de l'offre. Une capacité à maîtriser les volumes qui est un gros mot en droit européen même en droit français c'est une entrave à la libre concurrence. C'est une assurance, une glissière de sécurité. C'est la définition d'une économie libérale protégée. Le jour où on aura compris cela dans les règles économiques je pense qu'on aura gagné. Donc c'est quand même la première chose : limiter les volumes mais au nom d'un progrès c'est-à-dire qu'on s'engage quand même à ne pas limiter l'entrée des opérateurs. Et notre plan de régulation de l'offre a été mis sur les hectares à l'image des vins parce que c'est une politique qui marche. On a mis en place une limitation de la production de lait à l'hectare. Après on peut discuter du volume mais c'est l'idée qui était intéressante. Donc la première chose que l'on a faite, on a basculé sur les hectares de surface fourragère pour limiter le nombre de comté à l'hectare. Historiquement, nos aînés avaient défini 1 vache/ha. Actuellement, nous sommes à 1,3 UGB/ha. Après on a limité l'apport uniquement des engrais azotés par ce qu'on s'est aperçu que globalement il y avait une diminution de la potasse et du phosphore : limitation à 120 unités d'azote à l'hectare et 50 unités d'azote minéral. Une 100aine d'exploitations étaient à 4600 litres, elles ont dû baisser leur production. (...)

L'ensemble des participants ont signé la charte. C'est une prise de conscience collective, où l'ensemble de producteurs, fruitières, syndicats, consommateurs : d'essayer de ne pas commercialiser ces copies.

Les débats dans les filières AOC est le même que dans la société c'est-à-dire qu'individuellement chacun veut plus. On peut en débattre qui est prêt à baisser son salaire ? Globalement on sait qu'on vit tous au-dessus de nos moyens. Ce sont des débats très difficiles. Et certains ne sont pas contents. C'est un challenge de plus pour le président, la coopérative. Collectivement, toutes les démarches ont été approuvées. La signature de cette charte a été signée à l'unanimité.

Jean-Christophe KROLL

Bien sûr la profession fait tous ces efforts mais parfois quand il y a dérapage il faut qu'il y ait un gendarme. Et la seule forme de gendarme c'est le pouvoir public. On a l'exemple de la Suisse qui est sortie des quotas et qui ont une interprofession qui dispose d'un outil de régulation potentiellement efficace mais il n'arrivent pas à se mettre d'accord entre eux pour le faire fonctionner. La grande chance que l'on a dans l'AOC c'est que la transformation n'est pas très concentrée. Les pouvoirs économiques sont relativement bien répartis, il y a encore un nombre important de transformateurs. Il y a de moins en moins d'affineurs mais aucun maillon de la filière n'est en situation d'oligopole ou de monopole par rapport aux autres. Malheureusement quand les pouvoirs publics se désengagent complètement on s'interdit cet outil qui intervient en dernier ressort que les pouvoirs publics puissent intervenir pour arbitrer lorsque les

intervenants n'arrivent pas à se mettre d'accord.

Claude VERMOT-DESROCHES

Bien sûr on regrette ce désengagement politique de l'Etat. Au niveau du ministère de l'agriculture soutient la filière. La seule voie possible pour limiter la productivité c'est le renforcement de notre cahier des charges. Dans l'Europe, il y a une poignée de pays qui soutiennent les systèmes de régulation dont la France, un peu l'Italie, l'Espagne. Le cahier des charges ennuie beaucoup dans un contexte du libéralisme européen, car il va trop loin par des mesures de régulation de l'offre. On nous le reproche et nous fait les pires ennuis. On est déterminé, la filière renforcera son cahier des charges. Par contre le challenge c'est de faire respecter (...). Le métier d'agriculture c'est un métier public et les gens de l'environnement voient bien ce qu'on y fait. On manque cruellement de soutien.

Même si la filière a une volonté comme tout projet économique d'expansion possible. Pour qu'un système économique marche il doit être en progrès puisqu'il faut que des gens en vive. Mais c'est pas pour faire produire plus d'hectares mais c'est pour permettre à d'autres franc-comtois d'en vivre. S'il y a d'autres produits qui ne sont pas sous signe de qualité dans la zone et qu'ils veulent en bénéficier, il faut que leur en donne un jour la possibilité.

Philippe HENRY

Quels contrôles sont faits sur les cahiers des charges : l'utilisation des engrais, l'achat des compléments alimentaires ?

Claude VERMOT-DESROCHES

Avant 2007 les cahiers des charges étaient contrôlés par des agents agréés de la filière. Depuis la réforme, il existe 3 systèmes de contrôle dont l'auto-contrôle, les contrôles organisés par la filière (sans sanction mais rapport avec obligation de changer -rapports envoyés à l'organisme tiers, extérieur).

Ateliers : contrôle annuel

Affineurs : contrôle annuel

Agriculteurs : contrôle tous les 3 ans

On doit fournir des bilans à l'INAO et on pourrait nous retirer notre agrément d'organisme de défense et de gestion (surfaces, déclaration PAC, stocks, etc). On n'est pas parfait, il n'y a pas assez de radars. On pourrait faire une porte ouverte pour vous montrer les bilans fournis à l'INAO. On pourrait nous retirer notre agrément si on ne faisait pas ça.

(...)

5. L'ENVIRONNEMENT EN GENERAL ET LES RIVIERES EN PARTICULIER PEUVENT ELLES SUPPORTER UNE HAUSSE DE LA PRODUCTION ?

- On parle beaucoup des pollutions agricoles sans toujours bien savoir de quoi on parle. Vous avez quant à vous travaillé sur la Loue pour essayer de mesurer la part de responsabilité des pollutions agricoles dans son processus de dégradation : quels constats faites-vous en la matière ?
- Comment parvenez-vous à ces résultats ?
- Quelles conclusions en tirez-vous ?

Philippe Henry

Militant de la cause des rivières en Franche-Comté au sein du Collectif Sos Loue et rivières comtoises.

Présentation de l'exemple du secteur de Chenecey : 3 600 tonnes d'azote par an dont 1000 tonnes issues du flux naturel de l'azote.

Quelles sont les sources des 2600 tonnes d'azote excédentaires ? 47 tonnes sont rejetés par les stations d'épuration ; les boues d'épuration représentent 80 tonnes d'azote par an. Même s'il y a des défauts dans

Version écrite du débat "Franche-Comté.

Fin des quotas laitiers : opportunité ou catastrophe ? 28 nov 2013

les réseaux et les systèmes d'épuration, on ne peut pas expliquer les milliers de tonnes en excès. Seulement 2% peuvent être issus de la pollution domestique et industrielle, 98% sont alors d'origine agricole. Si sur le bassin versant de la Loue, on multiplie 44 115 UGB x 85kg/an/UG de déjections : on trouve un réservoir de 3750 tonnes d'azote dont la moitié va être épandu (dégradation par des processus de dénitrification dont une bonne partie peut retourner dans le cycle naturel de l'azote sous forme d'azote atmosphérique). A cette quantité on ajoute les engrais. Dans le Doubs, la quantité est de 30kg d'azote minéral/ha. On a donc 2000 tonnes d'azote minéral et un peu moins de 2000 tonnes d'azote organique sont épandues par an. Pour conclure 98% de l'azote, sur la vallée de la Loue, provient des activités agricoles.

J'ai fait le même travail pour le phosphore. On pense que l'origine de la pollution due au phosphore est essentiellement d'origine domestique : les stations d'épuration. Et on pense que parce qu'on est en pays calcaire que le phosphore est fixé par le calcaire et est immobilisé dans les sols. Je suis géologue, ce n'est pas par ce que la roche est calcaire que les sols sont calcaires. Il y a des endroits riches en argiles de décalcification, les agriculteurs ajoutent de la chaux par ce qu'il n'y pas assez de calcium dans le sol. Le flux de phosphore est de 1 à 4 selon que l'on soit en année sèche ou en année pluvieuse. On peut constater qu'en année sèche à Chenecey... il passe environ 16 tonnes par an. Ce qui représente à peu près ce qui sort des stations d'épuration. En année pluvieuse, on atteint 64 tonnes par an cette augmentation ne peut s'expliquer que par le lessivage et l'érosion des sols agricoles ce qui amène un flux de particules avec du phosphore qui s'accumule dans la rivière et qui peuvent avoir un impact sûrement encore pendant des décennies.

La première conclusion, l'agriculture sur les bassins versants karstiques de la Loue et du Doubs elle est déjà trop, il y en a trop; la quantité d'azote et de phosphore mis sur les sols actuellement est incompatible avec la sauvegarde de l'environnement. Quelque part on peut dire que l'agriculture laitière sur ces plateaux est entrain de détruire son environnement.

La région du Doubs est l'une des plus chargée en UGB alors qu'on est sur les sols les moins épais, il y a seulement 25% des sols qui sont épais. On se situe sur une géologie karstique avec un transfert très très rapide des polluants vers les rivières. Des sols qui sont donc très peu propices à l'épandage notamment l'épandage des matières organiques qui plus est certaines cartes de l'INRA montrent nous sommes dans une région où il y a le moins de surfaces interdites à l'épandage. On pourrait croire que par ce que nous sommes dans un type de géologie et une situation très vulnérable, on devrait être très très sévère sur les conditions d'épandage, ce qui n'est pas du tout le cas. De toute façon, il n'y a pas le choix puisque les fumiers et les lisiers sont produits, il faut bien les épandre.

Nous ne sommes plus entrain de prédire la marée verte bretonne en Franche-Comté car elle est déjà là depuis plusieurs années. Beaucoup d'acteurs du monde économique et politique se ferment les yeux.

Avant les grandes mortalités de poissons de 2010 et 2011, on a observé une détérioration progressive de la qualité des eaux de nos rivières qui sont si célèbres dans le monde. La Loue possède un parcours de pêche à la mouche qui a été classé par les Américains comme 2e plus beau parcours au monde. Sur le Doubs franco-suisse et sur la Loue, cela faisait vivre une économie assez importante. Et tout ça est en train d'être mis par terre par l'évolution des pratiques agricoles sur les bassins versants du Doubs et d'autres.

Claude Vermot-Desroches

Mon propos a deux côtés : celui de citoyen et d'agriculteur responsable d'une filière. Je me sens concerné comme tout citoyen.

Après il y a le degré de présentation. Certaines données sont justes et d'autres sont partisans. Le phosphore ont sait bien que l'on met 4 unités de phosphore. Je pensais que les agriculteurs n'en mettaient plus.

Toute activité humaine est néfaste pour l'environnement. Je fais partie de ceux qui sont partisans

Version écrite du débat "Franche-Comté.

Fin des quotas laitiers : opportunité ou catastrophe ? 28 nov 2013

d'encadrer encore plus et d'encourager aussi le développement agricole notamment en limitant les intrants et les concentrés alimentaires. La moyenne est de 46 vaches par exploitation
La productivité était de 6 400l en 2007 et aujourd'hui elle est de 6 700l. En parallèle il y a une diminution du nombre de vaches. Si on accentue, oui on court à la catastrophe. Si l'objectif c'est d'enlever le 1/3 des fromages des caves de Poligny ce n'est pas la vraie idée. La décroissance ce n'est pas l'approche que l'on a. En tant que paysan je ne suis pas d'accord sur certaines analyses exagérées.
Le sens de l'activité agricole a des conséquences sur le milieu, oui comme quelqu'un qui va se promener ou qui prend sa voiture. Tant que l'agriculture existera elle aura un impact sur le milieu.
Il faut faire très très attention. C'est en construisant en essayant d'améliorer les pratiques agricoles et travailler le fond. Et j'ai confiance, 70% des agriculteurs ont aujourd'hui un niveau de formation supérieur.

Jean-Christophe KROLL

On ne peut pas laisser les agriculteurs tout seuls face à ce problème. C'est un problème collectif qui engage la recherche, l'INRA, toute une série d'acteurs économiques, de marchands d'engrais qui sont responsables. On distribue aux céréaliers aujourd'hui en France 3 milliards d'aide directe en France les aides ont été calculées sur un prix de base des céréales de 100 euros la tonne alors qu'il est de 200 euros la tonne. Alors ils ont à la fois le beurre et l'argent du beurre.
On peut demander des efforts aux agriculteurs mais il faut aussi leur donner les moyens d'y arriver et savoir utiliser à bon escient les fonds publics pour le faire. On a une responsabilité collective.

Philippe HENRY

Quand je suis rentrée dans ce calcul, je me dis que la filière comté c'est une vraie chance pour cette région. Et puis je suis confronté aux chiffres qui sont incontestables. Si on rapporte cela à la SAU : 48 kg/ha. L'évolution de l'intensification a été confirmée par les chiffres officiels.
C'est marrant de vous entendre parler de décroissance mais elle est où la croissance ? J'ai pris quelques chiffres : en Franche-Comté en 1970 31 000 exploitations et aujourd'hui 9 700 exploitations. Elle est où la croissance ?

Pascal BERION

Concernant les indicateurs, il faut pondérer le nombre d'exploitations par le nombre d'actifs par exploitation agricole qui est plus important aujourd'hui que dans les années 70 (un couple dont 1 actif déclaré/exploitation). Aujourd'hui les 2/3 exploitations comptent plus d'un actif voire 2 actifs et les formes sociétaires sont quasi équivalentes aux formes individuelles voire dans notre région les dépassent. On a des taux de réduction du nombre d'exploitations qui sont plus forts que les taux de réduction du nombre d'emplois. (...)

La production par vache a augmenté. Sur le bassin de la Loue, ce ne sont pas les producteurs de Comté qui sont majoritaires. Des marges de progrès sans doute qu'il y en a. On est pas très bons sur l'autonomie en approvisionnement des aliments pour les animaux et on devrait produire de meilleurs fourrages pour ne pas être dépendant des protéines. Dans nos régions où le climat printanier est humide cela nécessite des installations coûteuses jusqu'à 300 000 euros pour l'ensemble du matériel nécessaire.

Il y a une vraie possibilité d'améliorer cette autonomie vis-à-vis de l'approvisionnement en protéines au sein des exploitations agricoles. Il faudrait également ausculter les différentes couches de réglementation sur l'épandage organique qui existent. A la première cellule de haute pression qui arrive au mois de mars, vous pouvez être sûrs que vous avez le festival des épandeurs à fumier et des tonnes à lisier. Tout le monde va vider les fosses parce que personne n'a bougé pendant l'hiver puisque c'est interdit. Pendant 8 jours on va faire un épandage organique de manière massive, on va passer tous les champs. Il ne faut pas se leurrer, il y a des considérations logistiques, plus c'est près du tas de fumier plus je vais essayer d'augmenter la dose pour essayer de faire 2 voyages en plus dans ma matinée ou dans mon après-midi surtout quand le matériel est en commun et que vous avez 30 exploitations derrière vous. Si le printemps est sec vous avez une agression sur le milieu qui est assez importante et à l'inverse si vous avez un printemps très pluvieux, les matières organiques sont lessivées et s'il est très sec.

Il y a tout un travail minutieux à produire sur des micros bassins versants pour tester une nouvelle façon de

gérer ces matières organiques car ces matières organiques parce que ces matières organiques ont de la valeur. Et c'est rageant de voir qu'une partie de ces matières organiques part dans les rivières et elles perturbent le fonctionnement de ces rivières. Est-ce qu'il n'y aurait pas certaines techniques qui permettraient de mieux les valoriser ?

Il y a des agriculteurs qui sont aussi des formateurs : Denis Michaud en met après les foins j'ai du assez bon regain qui pousse par contre il ne faut pas aller faucher 3 semaines après avoir épandu pour ne pas avoir de problèmes sanitaires dans le troupeau. Là il y a tout un chantier de recherche qui est devant nous et qui va dans le sens d'une adaptation qui est beaucoup plus globale qui est l'adaptation au changement des exploitations agricoles. Par ce qu'avec l'aléa climatique, toute la question est de savoir quelle sera la robustesse de ces systèmes herbagers-fourragers dans les années à venir.

La filière doit regarder vers le futur. Comment s'adapter ? Comment arriver à faire des économies ? L'azote est un dérivé du pétrole et il ne va pas valoir de moins en moins cher dans les années qui viennent. Tout ce qu'on pourra produire chez nous il faudra le regarder avec beaucoup d'attention.

Paul POLIS

L'augmentation du prix du pétrole fera évoluer les pratiques plus vite que certaines chartes, hélas.

La flore du Haut-Doubs a été complètement transformée. Environ 70% de la flore qu'on pensait être à l'origine d'un fromage particulier et goûteux a d'ors et déjà disparue. Entre autre à cause de ces masses d'engrais et de fumiers que l'on déverse à longueur d'année sur les sols et ce sont des pertes graves et peut-être définitives.

Alors faire de bons fourrages bien sûr mais moins il y a de variétés dans les champs plus il est difficile de réussir son foin parce que réussir son foin c'est le couper au bon moment par rapport au développement de la plante. Plus j'ai de la diversité plus ma plage de coupe est large et moins j'ai de diversité dans mon champ et plus la plage est courte. Et si à ce moment-là il fait mauvais temps, j'aurai beau avoir une installation de séchage je rentrerai quand même un foin qui n'a pas la richesse que j'espérais avoir.

Il faut reconnaître que le modèle d'intensification que l'on connaît depuis 50 ans est à bout de souffle. Le fait que le nombre de vaches diminue et qu'elles donnent plus de lait ne résout pas le problème et ne diminue absolument pas ni les déjections ni les quantités d'engrais. Plus elles donnent de lait plus elles chient de toute façon. Il suffit de mesurer, c'est un rendement décroissant. Pour leur faire faire plus de lait il faut qu'elles mangent encore beaucoup plus alors elles font encore beaucoup de plus de bouses. Et le système lisier est un système qui est extrêmement destructeur dans toutes les montagnes et pas seulement dans le Jura. J'ai été dernièrement dans la Chartreuse qui est aussi un massif calcaire. On découvre aujourd'hui que dans les sources situées à plus de 500m de profondeur, les lisiers qui sont mis depuis plusieurs années commencent à arriver et qu'on retrouve directement dans la source. Et on ne sait pas combien de tonnes sont encore entrain de descendre. Alors effectivement, il y a de grandes questions qui se posent ici pour l'avenir.

Claude VERMOT-DESROCHES

J'observe que dans les réglementations, on invente des normes sur les gaz à effets de serre. Toutes les normes font apparaître que notre modèle est le plus mauvais et que les modèles vertueux sont les usines où il y a 1000 vaches à 12000 litres de lait. Et c'est assez sidérant.

LE PUBLIC



Ancien agriculteur producteur de lait à Comté

Parce qu'on avait pas de prix garantis à notre production laitière, on a été obligé de produire davantage c'est pourquoi on est arrivé à des excès de beurre et de poudre. D'où la mise en place des quotas laitiers défendu par un groupe d'agriculteur en Franche-Comté.

Depuis les années 70, c'était inscrit dans la loi d'orientation agricole, qu'il fallait maintenir le revenu des agriculteurs en dessous des autres catégories sociales pour obliger les agriculteurs à partir.

Et j'ai fait parti de ces agriculteurs qu'on a payé pour partir.

(...)

Jean-Christophe KROLL

Dans les années 70 prix mondiaux étaient élevés : l'écart entre le prix mondial et européen était faible (sachant que le prix européen était plus élevé que le prix mondial). On pouvait donc exporter avec des subventions à l'exportation faibles. On a donc continué à produire.

Au début des années 80 les cours mondiaux se sont effondrés. L'écart entre les prix mondiaux et européens s'est considérablement accentué. Et là du coup les soutiens de dépense des marchés ont explosé.

L'objectif de la loi était de prévoir une parité de revenu avec les autres catégories socio-professionnelles. Globalement cela a été atteint mais au prix d'un exode agricole dans une période où l'industrie était en plein développement.

Intervenante du public

Intervention sur l'importance du consommateur.

Bon point : diversité du goût du comté. Importance des fruitières.

Problématique du désherbage des prairies.

Demande d'un comté de super qualité, consommé moins souvent, plus cher.

Claude VERMOT-DESROCHES

96% du comté est vendu en GMS

50% de la surface en FC est en prairie permanente.

Dans le cahier des charges l'utilisation de désherbant n'est pas cadré. Une prairie permanente coûte moins cher qu'une prairie temporaire.

Les prairies désherbées portent atteinte à l'image mais sont marginales.

Paul POLIS

Beaucoup de fleurs ont disparues du fait de l'agriculture intensive. Mais il y en a une qui est très présente au printemps, c'est le pissenlit. Il est un témoignage vivant de l'excès de matière organique dans les sols.

Intervenant du public

La raréfaction des ressources pétrolières et autres vont modifier
Dans quelle mesure la fin des quotas peut-être une opportunité pour la diversification de l'activité agricoles.

Pascal BERION

Pas facile de se projeter. Le modèle de l'agriculture a conduit vers une spécialisation des exploitations. Modèles de polyculture élevage sont à développer : pas que production laitière : Montbéliarde vache mixte (laitière et viande), production fourragère.
Certains veulent basculer dans du tout céréale (Bas du Jura, Haute-Saône).

Yvon HENRY - FNE Franche-Comté

Les charges en azote et bactéries colliformes augmentent en février et mars.
La messe est dite et il faut se projeter dans l'avenir.

On a la chance d'avoir une filière.

Qu'envisagez-vous ?

- Est-ce que vous travailler dans la formation des jeunes pour la diversification ?
- Est-ce que vous organisez sérieusement la responsabilisation des agriculteurs sur l'épandage ?
- Est-ce qu'au niveau de la profession est-ce que vous essayer de défendre plus de moyens pour améliorer vos modalités de fonctionnement ?

Claude VERMOT-DESROCHES

En matière de recherche indépendante, on a demandé à l'université de nous accompagner sur les contaminants, les répercussions à terme des engrais organiques.

La formation n'est pas dictée par la filière Comté.

Au niveau régional : union des AOC pour porter notre parole.

Formation à la redécouverte de l'agronomie.

Les agriculteurs devraient parler d'écologie et d'environnement, retrouver cela.

Sur les épandages :

La récupération des purins et des lisiers a été un progrès.

Il est possible de fractionner les apports mais il faut que la société accepte que ça pue en été et le week-end.

Une partie de l'azote vient des concentrés non utilisés et trop distribués aux animaux qui partent directement dans les lisiers. Un travail de formation est à faire dans l'alimentation des animaux à réaliser.

Philippe HENRY

Arrêter le lisier. Tous les spécialités des pollutions, de la flore vont vous dire que c'est une ineptie : vous être entrain de tuer le Comté et les rivières.

Il n'y a aucun progrès, ni dans l'emploi ni dans l'environnement, ni dans la qualité de fromage.

Pratiquement on dit qu'on va augmenter un peu la production, les surfaces. Dites-nous où ?

Claude VERMOT-DESROCHES

Il y a des surfaces non destinées à la filière Comté (la moitié des surfaces ne sont pas en Comté) qui pourront y venir.

Productrice de lait à Comté - Attale MOTTET

Je suis très inquiète pour la filière. On est sous le diktat du productivisme. On est dans l'illusion qu'on peut produire plus avec le soi-disant progrès technique. Le productivisme est basé sur la production et la consommation. Nos rendements céréaliers sont entrain de stagner, les sols sont fatigués.

Au niveau de la filière Comté, j'observe que petit à petit les exploitations avec 120 vaches laitières sont la norme. L'affouragement vert devient une généralité : tout le monde va au maïs, à l'herbe.

Au niveau de la fabrication : On est toujours dans l'augmentation du rendement, au dépend du terroir. On va vers une banalisation du comté des pâtes de plus en plus grasses, fondantes et ce n'est pas ça le Comté.

Que fait-on comme fromage ?

Beaucoup de gens dans la filière font bien leur travail. Il y a une agriculture paysanne et autonome qui se pratique, économe et économiquement rentable. Une agriculture qui au niveau social produit du travail et qui est intensivement écologique.

Dans la profession, il y a des agriculteurs qui ne veulent pas que cela change. Pourquoi les céréaliers ont les aides, les intensifs ?

Une agriculture respectueuse est l'agriculture paysanne.

Jean-Christophe KROLL

Votre constat est évident et connu. Comment se fait-il que l'on continue malgré tout ? La politique publique incite les agriculteurs à s'agrandir et oblige à modifier l'assolement et de mettre en place des techniques qui dégradent l'environnement.

Les CIVAM sont des réseaux qui ont réfléchi sur les systèmes alternatifs. Dans la future loi d'orientation d'agricole aucun financement n'est prévu pour ces réseaux.

En tant que citoyens ont a notre part de responsabilité. La Politique Agricole Commune est le résultat de nos choix de citoyens.

Serge OUTREY, en charge de l'agriculture au Conseil Général du Jura

C'est terrible de réunir un panel comme ça et que les gens ne s'écoutent pas.

Maintenant il faut évoluer et ce n'est pas en se confrontant qu'on va y arriver.

Savez-vous si nous avons fait nos quotas en France ?

Le lait viendra peut-être de Nouvelle Zélande et c'est ce qu'on recherche ?

Marc GOUX - Collectif Sos Loue et rivières comtoises

Le Collectif Sos Loue et rivières comtoises apporte un outil qui est celui de Philippe Henry qui va être affiné par le laboratoire chrono-environnement. L'azote et le phosphore sont à l'origine de l'eutrophisation des rivières. Et les 2 conseils scientifiques qui ont été sollicités ont confirmé que c'était le problème numéro 1.

On demande à la chambre d'agriculture de s'approprier ces données là qui ont été présentées lors de ce débat.

On est tous convaincus qu'on ne sauvera pas les rivières si on ne sauve pas le Comté. Le Comté dans sa situation aussi préoccupante que les rivières.

Une AOP qui a fait sa publicité sur un fromage aux 576 fleurs alors qu'aujourd'hui 89% des prairies de la Loue sont en très mauvais état en matière de biodiversité florale selon les critères de l'Europe.

Version écrite du débat "Franche-Comté.

Fin des quotas laitiers : opportunité ou catastrophe ? 28 nov 2013

Beaucoup trouve qu'il y a un appauvrissement de la qualité organoleptique du Comté. Peut-être la part des marchés que vous avez conquis sont des gens moins éduqués et ce qui a fait votre succès.

Le Comté dans son esprit, sa culture générale, son histoire ne peut pas prétendre privatiser ses bénéfices et socialiser les pertes. Pour les pertes, je voudrais rappeler qu'on est dans un secteur de la Franche-Comté avec des rivières karstiques connues au niveau mondial et qu'il y avait une économie très très importante qui vivait la-dessus qui a disparue en 25 ans. On souhaite qu'il y ait une étude économique de ce qu'on a perdu. On parle des côtés positifs du Comté que tout le monde salue mais il y a aussi une industrie complète qui est morte en Franche-Comté, en mort douce, lente et qu'aujourd'hui on ne prend pas en compte.

L'autre aspect qui n'est pas pris en compte, ce sont les potentialités économiques des rivières grâce à un tourisme de qualité qui est très important. Le Comté ne peut pas construire sa pérennité sur la mort d'une autre activité et qui normalement devrait renforcer l'activité du comté par une présence renforcée du tourisme.

Quant aux micro-polluants : dans le Drugeon, à l'amont de Pontarlier, 552 molécules chimiques différentes dont 332 pesticides ont été identifiés. Je n'ai pas eu le sentiment que le président prenait les analyses de Paul Polis pour la zone comté.

Je regrette que la richesse des réactions de la salle n'ait pu être exprimée.

CONCLUSION

Pascal BLAIN - FNE Franche-Comté

Ce ne sera pas une conclusion car le débat est loin d'être fermé. C'est notre souhait d'ouvrir le débat en apportant des regards croisés.

La passion qui s'est exprimée tient aussi au ton dans lequel nous sommes entrés. On pourrait parler de crise mais je préfère que l'on parle de mutation ou de métamorphose.

Je crois que c'est ensemble qu'il faut qu'on invente un nouveau monde, réinvente le monde dans lequel nous sommes.

Le débat public est là pour ça. Nous sommes partis d'un constat scientifique et économique largement partagé par les uns et les autres. C'est plutôt positif.

Le droit à la différence : l'agriculteur travaille avec le vivant : le végétal et l'animal. C'est une dimension qu'il ne faudra jamais oublier. Malheureusement l'intensification, l'industrialisation a tendance à nous le faire oublier.

Nous sommes tous convaincus j'espère que c'est à partir de cette filière comté qu'on arrivera à s'en sortir.

Et j'applaudis des mains quand j'entends Claude Vermot-Desroches nous dire que la filière veut renforcer le cahier des charges. Et nous environnementalistes on fera ce qu'il faudra pour l'aider, l'accompagner dans cette démarche là. Nous n'avons pas abordé le sujet des antibiotiques ou des OGM. Ce sont des préoccupations qui traversent la société et que le système productif se devra demain de le prendre en compte

Je ne souhaite pas qu'on se quitte en pensant qu'on a fait le tour du sujet.

Contact

FNE Franche-Comté

MEFC - 7, rue Voirin

25 000 BESANCON

03 81 80 92 98

fne.franche-comte@gmail.com

<http://fne-franche-comté.fr/>

Plateau Débat public

03 81 80 92 98

06 52 18 06 93

contact@debatpublic-mefc.org

<http://debatpublic-mefc.org/>

Soutien financier

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - Conseil Régional de Franche-Comté